

AUREP

Gestion Du Patrimoine à l'International (GPI)

FORMATION EN GESTION DE PATRIMOINE

ÉDITO



Sébastien Comparot
Coresponsable pédagogique
Formation Gestion
Internationale du Patrimoine
Avocat associé Cabinet FIDAL

“ Cette formation apporte les connaissances spécifiques nécessaires en droit International Privé appliqué à la Gestion de Patrimoine et en Gestion Fiscale Internationale du Patrimoine. ”



Guillaume Soudey
Coresponsable pédagogique
Formation Gestion Internationale
du Patrimoine
Notaire Groupe EXCEN

Depuis plusieurs années, le développement de la mondialisation a conduit à une augmentation de la délocalisation des personnes et de leur patrimoine. Les professionnels de la gestion de patrimoine ne peuvent plus ignorer cette dimension internationale et doivent désormais maîtriser les règles juridiques et fiscales applicables dans ce contexte pour accompagner et conseiller au mieux leurs clients.

L'AUREP propose une formation à la gestion internationale du patrimoine à la fois théorique et pratique.

Sur le plan théorique, la formation permet au professionnel d'ajouter dans sa « caisse à outils », deux ressources supplémentaires indispensables à la matière internationale :

- le droit international privé appliqué à la Gestion de Patrimoine (compréhension des règles de conflit de lois (en matière de régimes matrimoniaux, de successions, de donations, de divorce ...) ainsi que des règles de conflit de juridictions (contentieux des divorces, contentieux des successions) ;
- et la fiscalité internationale du patrimoine (taxation des revenus et du patrimoine dans un contexte international, fonctionnement des conventions fiscales bilatérales, expatriation et impatriation, abus de droit).

La « boîte à outils » du conseiller se trouve encore élargie par du droit comparé et par l'étude d'institutions étrangères (trust, pactes successoraux, contrat d'assurance vie luxembourgeois.)

L'approche se veut éminemment pratique et intégrée, tant sur le plan civil que fiscal, une mise en application par des études de cas. La matière internationale est ainsi étudiée comme une « matière vivante ». En outre, de nombreux praticiens interviennent au cours de cette formation et font part de leurs retours d'expérience sur leurs pratiques quotidiennes. A titre d'exemple, cette formation permet ainsi de répondre à de nombreuses questions que l'on ne se poserait pas dans la cadre de la gestion de patrimoine interne : Que conseiller à un client domicilié à l'étranger qui souhaite acquérir des biens en France ? Qu'advient-il du régime matrimonial d'un français en cas de délocalisation à l'étranger ? Comment sera réglée sa succession au plan civil et fiscal ? Comment un résident sera-t-il taxé en France sur ses revenus de source étrangère ? Forts de ces nouveaux outils concrets et des connaissances adaptées, le conseiller patrimonial peut facilement intégrer la dimension internationale dans sa démarche patrimoniale. Une corde de plus à son arc !

LA FORMATION GPI EN CHIFFRES



2005

CRÉATION DU CERTIFICAT



89%
DE SATISFACTION
EN 2023



100%
DE RÉUSSITE EN 2023



17
PROMOS



PARIS



25
APPRENANTS MAXIMUM
PAR GROUPE

AUREP, LA RÉFÉRENCE DES FORMATIONS
EN GESTION DE PATRIMOINE DEPUIS 1995



29
ANS D'EXISTENCE



1 300
PROFESSIONNELS
FORMÉS EN 2023



90
INTERVENANTS



93%
DE SATISFACTION
EN 2023



+ 2 100
ADHÉRENTS AU CLUB
AUREP ALUMNI



GESTION DU PATRIMOINE À L'INTERNATIONAL

Rythme  4 jours successifs de cours par mois

Durée  20,5 jours, soit 143,5 heures

Ville  Paris

Modalités  Présentiel

Tarif*  5 050 €

Tarif réduit : 4 700 € pour les sociétés qui inscrivent au moins 5 collaborateurs sur la même formation, la même année, et pour les demandeurs d'emploi au moment de la formation.

**Tarifs non assujettis à TVA.*

Il est également possible de constituer des groupes dédiés sur demande. Pour en savoir plus : contact@aurep.com.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Intégrer la dimension internationale dans la démarche patrimoniale en développant les connaissances et compétences spécifiques nécessaires (maîtrise du droit international privé, des conventions fiscales internationales...).

CARRIÈRES OU DÉBOUCHÉS

- Conseiller en gestion de patrimoine spécialisé sur une clientèle internationale,
- Family Officer,
- Ingénieur patrimonial,
- Notaire spécialiste du droit international
- Avocat spécialisé en droit international.



INSCRIPTIONS 2025

**Ouverture
en mars 2024**



PLACES LIMITÉES

**25 participants par
groupe**



PRÉREQUIS



Cette formation est ouverte à ceux qui justifient :

- › Soit d'un diplôme de niveau 6 RNCP dans les domaines économique ou juridique.
- › Soit d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine de la gestion des patrimoine. Dans ce cas l'admission à la préparation du certificat est subordonnée à l'avis d'une commission de validation des acquis de l'expérience.

Pour en savoir plus :

www.aurep.com ou contactez-nous à l'adresse contact@aurep.com



LIEU
Paris



FORMAT
Annuel, de janvier à
octobre 2025



EXAMENS
Décembre 2025

PLAN DE FORMATION

GESTION DU PATRIMOINE À L'INTERNATIONAL

Anticiper les conséquences civiles et fiscales de la gestion du patrimoine en présence d'éléments d'extranéité	Introduction à la Gestion Internationale du Patrimoine	UE1	3,5 h
	Principes du droit international privé	UE2	7 h
	Le couple en droit international	UE3	14 h
	Les successions internationales	UE4	14 h
	Les personnes vulnérables en droit international	UE5	3,5 h
	Principes et taxation des revenus en droit fiscal international	UE6	10,5 h
	Le régime des impatriés	UE7	3,5 h
	Principes de taxation aux droits de mutation à titre gratuit des successions et libéralités dans l'ordre international	UE8	7 h
	Etude des conventions fiscales : cas pratiques	UE9	7 h
	Taxation des revenus du patrimoine : applications concrètes	UE10	7 h
Concevoir et proposer une stratégie intégrant une dimension internationale	Estate Planning	UE11	7 h
	Contentieux de la séparation et contentieux de la succession	UE12	7 h
	Fiscalité de sociétés de personnes : aspects internationaux	UE13	3,5 h
	Abus de droit et fiscalité internationale	UE14	3,5 h
	Le trust, outil privilégié de gestion d'un patrimoine international en droit français et comparé	UE15	7 h
	Rémunération et protection sociale	UE16	3,5 h
	Recours au contrat luxembourgeois dans un environnement international	UE17	3,5 h
	Actualité du Droit international privé	UE18	3,5 h
	Droit comparé : cas pratiques	UE19	14 h
	Études de cas de synthèse	UE20	14 h

ÉVALUATION

› Étude cas écrite de 4 heures – notée sur 40 (note minimale pour valider l'examen 20/40).





LE PACK APPRENANT : EFFICACITÉ, ADAPTABILITÉ

Avec plus de 25 ans de recul sur nos formations, sur vos besoins et vos attentes, nous vous proposons ce qui est le plus utile et pertinent pour optimiser vos formations et les rendre 100% efficaces et opérationnelles au cœur de votre métier.

Et parce que vous êtes aussi la clé de votre propre réussite et que se former doit être une expérience de partage et de plaisir, nous avons imaginé un parcours pédagogique innovant qui associe l'humain et le digital.

En effet, en plus des cours en présentiel et/ou en distanciel, dispensés par une équipe d'experts hautement qualifiée, l'AUREP met à disposition de chaque participant un pack apprenant complet :

- **Un accès à un extranet scolarité** où chaque participant pourra retrouver son planning de cours, émarger pour valider sa présence lors des cours, compléter les questionnaires satisfaction...
- **Un accès à notre plateforme LMS** proposant les livres de cours et supports de présentation utilisés par les intervenants lors de cours.
- **Un accès au Profil Invest Aurep** questionnaire risque multi-dimensionnel conçu pour accompagner les professionnels de la gestion de patrimoine.



UNE ÉQUIPE D'EXPERTS

Une équipe pédagogique hautement qualifiée, composée de formateurs universitaires ou professionnels, sélectionnés avec rigueur et reconnus comme spécialistes dans leurs domaines.

RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES ET FORMATEURS



**Sébastien
Comparot**

Avocat associé
Cabinet FIDAL



**Guillaume
Soudey**

Notaire
Groupe EXCEN



Gilles Bachelier

Conseiller d'état honoraire,
Président du comité de l'abus
de droit fiscal



Alexandre Boiché

Avocat à la cour - Docteur en droit
Spécialiste droit de la famille,
des personnes et de leur patrimoine -
Droit international et droit de l'UE



Marion Chapel-Massot

Dirigeant DECARION



Angélique Devaux

Notaire International Estate
Planning LLM American Law
CHEUVREUX



Philippe Dubois

Consultant
GESPAT CONSULTING



Sophie Chabrut

Avocat
Cabinet FIDAL



Christine Pelissier
Avocat
Cabinet FIDAL



Pascal Julien Saint-Amand
Notaire associé
Président du GROUPE ALTHEMIS



Xavier Lebrun
Directeur juridique en charge
de l'ingénierie patrimoniale,
OUDART BANQUE PRIVÉE



Jérémie Mancel-Cottrel
Avocat au Barreau de Paris
CABINET ALERION



Guillaume Micolau
Responsable du Pôle Clientèle
Internationale ALTHÉMIS LYON
NOTAIRES - Spécialisé en DIP et
Fiscalité Patrimoniale Internationale



Véronique Moujon
Avocat au Barreau de Paris
Cabinet MJN LAW FIRM




Julien Schlaeppi
Notaire en Suisse



Jean-Marc Tirard
Avocat

CANDIDATURE

**Vous souhaitez candidater ?
Rien de plus simple :**

- 
- **Vérifiez les prérequis (voir page 5)**
 - **Renseignez le dossier de candidature et joignez les documents suivants :**
 - **Photo d'identité**
 - **CV**
 - **Copie de votre diplôme le plus élevé**

À noter :

- Validation des prérequis professionnels : le montant de la procédure est de 300 €.
- Des éléments complémentaires peuvent vous être demandés en fonction de votre situation.



INSCRIPTION

La procédure s'effectue en 4 étapes :

1

ÉLIGIBILITÉ

examen de la candidature

2

RÉPONSE

dans un délai de 15 jours

3

FINANCEMENT

en cas d'acceptation de votre candidature, vous disposerez alors de 6 semaines pour finaliser les modalités de financement de votre formation

4

VALIDATION

de l'inscription après finalisation du dossier de financement

FINANCEMENT

Plusieurs possibilités vous sont offertes en fonction de votre profil :

- Je suis salarié → **Merci de vérifier les conditions d'éligibilité auprès de votre OPCO**
- Je suis à mon compte → **Merci de vérifier les conditions d'éligibilité auprès de votre OPCO**
(pro, indépendant et chef d'entreprise)
- Je suis demandeur d'emploi → **AIF**
- Je suis particulier → **Financement personnel**

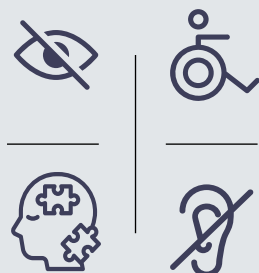


PLUS D'INFORMATIONS

Laurence Duchet ou Sandrine Lardeur
Tél : 04 73 17 15 10 • contact@aurep.com

FACILITER L'ACCÈS À NOS FORMATIONS

L'AUREP est engagé dans une démarche d'accueil et d'accompagnement des personnes en situation de handicap. Un référent handicap a été nommé et formé afin de faciliter l'accès à l'ensemble des formations.



Vous êtes en situation de handicap et vous souhaitez faire une formation ?

- La loi du 5 septembre 2018 pour la « liberté de choisir son avenir professionnel » a pour objectif de faciliter l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap.
- Notre Organisme de Formation tente de donner à tous les mêmes chances d'accéder ou de maintenir l'emploi. Tous nos formateurs, de part leurs expériences, sont sensibilisés aux situations de handicap.

N'hésitez pas à nous contacter.



Hélène Lasfargues
Référente handicap
referent@aurep.com

ET APRÈS...

FORMATION

- › Expert en conseil Patrimonial - ECP

SPÉCIALISATIONS

- › Ingénierie Patrimoniale du Chef d'Entreprise - IPCE
- › Gestion du Patrimoine des Seniors - GPS
- › Métiers du Family Office - MFO
- › Ingénierie en Allocation Patrimoniale - IAP

SÉMINAIRE D'ACTUALISATION

Chaque année, l'AUREP propose son séminaire d'actualisation des connaissances.

Cette rencontre annuelle, animée par des experts reconnus dans leur domaine, proposent aux professionnels de la gestion de patrimoine (conseillers en gestion de patrimoine, banquiers, notaires, avocats, experts-comptables...) une approche théorique et surtout pratique des nouveautés qui impactent leurs métiers afin de pouvoir les mettre en œuvre rapidement.

L'exhaustivité des thèmes abordés et la qualité des intervenants ont permis au fil des années de faire de ces journées un évènement incontournable de la gestion de patrimoine.

Les plus du séminaire

- › Des thèmes d'actualités différents chaque année
- › Des sujets intéressant toutes les spécialités : particulier, chef d'entreprise, gestion internationale...
- › Une belle opportunité pour entretenir et développer votre réseau professionnel
- › La possibilité de valider des heures de formations réglementaires (DDA/IAS, Carte Immo)



Le Club AUREP Alumni, un réseau sur toute la France et même au-delà

Dans un esprit associatif, convivial et interprofessionnel, le Club AUREP Alumni a vocation :

- › D'une part à rassembler l'ensemble de la communauté des élèves et anciens élèves de l'AUREP, suivant ou ayant suivi un cursus diplômant ou non diplômant ;
- › D'autre part à maintenir une relation durable et proactive avec l'équipe pédagogique de l'AUREP et sa direction.

RESTONS EN CONTACT

Inscrivez-vous à notre newsletter



in | f | X | aurep.com